

L'association Les Soirées de Blauzac, qui organise le festival Jazz à Blauzac, est portée par une énergie positive pour ce qui concerne cette manifestation depuis l'annonce du SMA (Le Syndicat des musiques actuelles) et de la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, prédisant « que les événements devront se tenir en configuration assise, avec une limite de 5000 spectateurs. » Le bureau de l'association est donc à nouveau au travail avec un enthousiasme renouvelé.

Cela dit, et même en étant optimistes, demeurent quand même plusieurs "zones de flou" non traitées à ce jour :

- le nombre de personnes que pourraient effectivement être accueillies (il est probable que l'association sera contrainte de réduire le nombre de spectateurs cette année) ;
- la question de l'autorisation des zones bar/restauration ;
- la possibilité ou non d'avoir les concerts apéro-jazz à midi le samedi et dimanche.
- Les autorisations de passage des frontières pour les musiciens étrangers,
- Etc.

Pas forcément simple à gérer mais le bureau (et tous les bénévoles) prendra, au fur et à mesure, toutes les décisions nécessaires à la sécurité et au plaisir des spectateurs.

Il est bon de noter que, comme le festival de 2020 a dû être annulé (deux fois), la décision a été prise d'ajouter une soirée de gala le dimanche 4 juillet aux trois jours de festival habituels ! **Le festival se déroulera donc du jeudi 1 juillet au samedi 3 juillet avec en plus une soirée de gala le dimanche 4.** Ce programme **exceptionnel** est presque bouclé et sera disponible dans les jours qui viennent sur le site web.

Robert Frati le président de l'association a déclaré : « Nous savons aussi que chacun des spectateurs comprendra que le festival va se dérouler d'une façon un peu différente cette année et nous aurons besoin de leur compréhension. Nous sommes très heureux de pouvoir espérer retrouver nos aficionados dans une ambiance festive ! Ça va vibrer sur la Place de l'église !»

www.soireesdeblauzac.com